

MARGUERITE YOURCENAR ET SES ÉDITEURS

M^e Marc BROSSOLLET
(Avocat honoraire à la Cour de Paris)

J'ai eu la chance et le privilège de conseiller Marguerite Yourcenar à l'occasion des dialogues et des conflits qu'elle a eus avec ses éditeurs de 1959 à sa mort en 1987. C'est une longue histoire, souvent guerrière, où les changements, les péripéties, les conflits, se déroulent tandis qu'en même temps l'auteur mûrit une vision globale de son œuvre et l'organise de son vivant et pour après sa mort, parallèlement à une image publique d'elle-même donnée à l'occasion des honneurs reçus et des manifestations médiatiques auxquelles elle consent.

Ce sujet est si vaste que je me limiterai à la période que j'ai connue et à des éléments généraux sur le sujet, et sur Marguerite Yourcenar elle-même.

À l'époque de nos premiers contacts épistolaires en 1959, Marguerite Yourcenar vit une longue retraite à Petite Plaisance en raison de la santé de Grace, ce qui a interrompu presque tous les voyages. Elle viendra à Paris pour la première fois depuis 1959 en mai 1968; mais, dès 1951, le succès d'*Hadrien* a fait d'elle un très grand auteur mondialement connu et traduit. Elle savait sa valeur, elle la voit reconnue tandis que se profile pour elle un destin littéraire d'exception.

Elle s'occupe en direct de gérer son œuvre comme une des choses désormais importantes de sa vie. Finie la période où son père Michel s'en chargeait (avant 1929) ou celle où Fraigneau, directeur littéraire de Grasset, avait les pouvoirs que lui conférait la passion que Marguerite Yourcenar éprouvait alors pour lui.

Elle s'applique à sa nouvelle tâche avec rigueur. Elle veut tout voir, tout décider, tout contrôler. Elle est aussi méticuleuse dans le détail que précise dans les chiffres. Plutôt dure en affaires, et en tout cas consciente de ses droits, elle entend les faire valoir et lorsque la confiance disparaît c'est la rupture, d'où naissent litiges et procès.

Son éditeur dominant est alors la Librairie Plon. Elle vit en Amérique et, depuis 1951, à Petite Plaisance, qu'elle a achetée en septembre 1950. Elle est loin de la France et ses éditeurs sont tous parisiens, Plon est le premier, et le plus important. Gallimard vient en second.

En 1951 elle a fait la connaissance de Charles Orengo qui était alors un cadre important de la société Plon. Une amitié solide va naître entre elle et Charles Orengo à qui elle fait une confiance plénière.

Charles Orengo meurt le 2 janvier 1975, elle écrit à Jeanne Carayon :

C'est une amitié de vingt-trois ans qui finit [...]. Il était d'une chaleur, j'allais dire d'une ardeur dans l'amitié qui ne se rencontre presque jamais à Paris, ni peut être nulle part [...]. Pour moi, c'est une grande perte¹.

Un peu plus tard, le 28 octobre 1976, elle s'ouvre à Claude Gallimard, "pour le mettre au courant d'une situation devenue confuse du fait de la longue maladie et de la mort de Charles Orengo qui [lui] avait depuis 1965 servi d'agent"².

Charles Orengo, que j'ai très bien connu car nous suivions ensemble les contentieux de Marguerite Yourcenar, méritait ces éloges et ces regrets et c'est ici l'occasion de marquer un premier trait fondamental de la relation de Marguerite Yourcenar avec ses éditeurs.

Le monde moderne a engendré les géants de l'édition que nous savons. Il en est résulté un anonymat des relations auteurs-éditeurs, malgré la loi française qui dispose que le contrat d'édition est : *intuitu personae*. La valse des cadres dirigeants dans ces maisons donne peu de chance à un auteur de discuter de ses projets ou de ses affaires longtemps avec la même personne. Ceci ne fait pas l'affaire de Marguerite Yourcenar, elle veut que son éditeur ressemble au libraire du XVIII^e siècle avec lequel l'auteur traitait l'ensemble des questions relatives à l'œuvre à paraître. Elle veut avoir une personne physique, unique et seule responsable avec laquelle le contrat se noue et s'exécute.

Il résulte de cette conception que l'histoire de Marguerite Yourcenar et de ses éditeurs est celle de son dialogue, de ses ententes ou de ses

¹ Marguerite YOURCENAR, *Lettres à ses amis et quelques autres*, édition établie, présentée et annotée par Michèle Sarde et Joseph Brami avec la collaboration d'Élyane Dezon-Jones, Paris, Gallimard, 1995, p. 452.

² *Ibid.*, p. 508.

mésententes avec les directeurs littéraires des monstres économiques que sont progressivement devenues les grandes maisons d'édition françaises.

Ce fut Fraigneau chez Grasset, Orengo chez Plon, et il ne sera plus question de confier plus longtemps ses œuvres à Plon lorsque Monsieur Roditti, qui ne lui convient pas, prend la place de Monsieur Orengo.

Au surplus, cette vieille maison parisienne a été rachetée par les Presses de la Cité, empire glouton de Monsieur Nielsen, le deuxième "mammoth" français de l'édition après Hachette.

Si la relation de Marguerite Yourcenar avec ses éditeurs est à base de confiance, d'amitié et d'affection, elle ne saurait être un abandon. L'écrivain ne livre pas son œuvre même à un tiers auquel elle fait confiance, elle est l'auteur total de son œuvre : écriture, impression, correction, format, annexes. Elle voit tout, donne son opinion sur tout, corrige tout, s'enflamme contre l'erreur, demande les modifications qu'elle pense justes, jusqu'à la livraison publique à l'heure décidée par elle où le livre nouveau paraît en librairie. Elle est inlassable, suit les campagnes publicitaires, les ventes, les comptes d'auteurs, corrige à chaque édition les nouvelles épreuves, surveille les traductions. Elle apporte à ces tâches les soins d'un artisan des temps anciens. Elle est l'entrepreneur de ses œuvres, de l'écriture à la parution, l'éditeur est son collaborateur et son conseiller, la liberté face à son œuvre commence aux lecteurs.

Une des habitudes fréquentes des éditeurs en France est de faire signer le contrat d'un livre en cours d'écriture avant que le manuscrit ne soit achevé et donc connu de celui qui va le faire imprimer et le diffuser. Cela permet de s'assurer les œuvres futures ou en gestation des auteurs qui honorent leur catalogue. Marguerite Yourcenar ne l'entend pas ainsi. Elle entend être maîtresse absolue de son œuvre et du choix de l'éditeur jusqu'à la fin et si un contrat antérieurement signé la prive de ce pouvoir, mais qu'elle n'a plus confiance en lui, il faudra que le droit cède. Pour Marguerite Yourcenar sa vision de son œuvre prime les contrats signés. Cette manière de voir va être à l'origine du grand conflit entre elle et Plon à l'occasion d'une de ses œuvres majeures : *L'Œuvre au Noir*.

En 1956, alors que Monsieur Orengo était directeur de Plon il avait, avec l'accord de Marguerite Yourcenar, fait passer sous contrôle de Plon l'ensemble des œuvres publiées avant-guerre chez Grasset.

Compte tenu de ce transfert et des livres publiés depuis, Plon était alors le plus important éditeur de Marguerite Yourcenar :

- *Mémoires d'Hadrien*, en 1951
- *Électre ou la Chute des masques*, en 1954
- *Feux*, en 1950
- *Denier du rêve*, nouvelle version, en 1959
- *Le Mystère d'Alceste*, en 1963

Mécontente de Plon depuis le départ de Charles Orenge en 1960, elle a donné à Gallimard quelques livres dont elle pouvait disposer librement (*Sous bénéfice d'inventaire*, en 1962, *Fleuve profond, sombre rivière*, en 1964).

Mais imprudemment, car elle n'y était pas formellement obligée, en octobre 1963, elle a signé avec Plon un contrat pour *L'Œuvre au Noir*, qu'elle était en train d'écrire, sans doute parce que le roman était tiré d'une nouvelle faisant partie de *La Mort conduit l'attelage*, parue chez Grasset, et sur laquelle Plon avait acquis depuis 1956 des droits. Mais voici que *L'Œuvre au Noir* prend une dimension que n'imaginait pas l'auteur, et que le cher Orenge, premier lecteur du début du manuscrit, en saisit toute l'importance. Cette nouvelle œuvre a la dimension d'*Hadrien*. Elle est la deuxième œuvre majeure de Marguerite Yourcenar. On en parle sans l'avoir lue dans le milieu littéraire. Des convoitises naissent côté Gallimard comme côté Hachette.

Cependant, Plon, depuis 1960 sans directeur littéraire, en a retrouvé un en 1962 en la personne de Monsieur Roditti, avec lequel Marguerite Yourcenar ne s'entend pas. Contrat ou pas, elle décide alors que Plon ne publiera pas *L'Œuvre au Noir*, qu'elle n'enverra pas le manuscrit qu'elle lui doit, qui est fini et qu'elle détient.

Et elle charge Charles Orenge et moi-même, de lui faire recouvrer la liberté de publier cette œuvre chez qui bon lui semble, et ce, par tout moyen amiable ou judiciaire. La diplomatie n'ayant rien obtenu, la justice s'en mêle et un procès dont la difficulté est certaine et la longueur assurée, s'engage en juillet 1966. Heureusement pour les lecteurs, une transaction laborieuse interviendra le 17 novembre 1967 et Marguerite Yourcenar pourra apporter *L'Œuvre au Noir* à Gallimard, Plon restant cependant l'éditeur d'une grande partie de son œuvre.

Le conflit ne s'arrêtera pas là. Elle ne veut plus de Plon, le contentieux continue et aboutit à un nouvel accord, signé en 1971, qui libérera définitivement Marguerite Yourcenar de Plon, résiliera tous les contrats en cours, les droits de Plon s'éteignant au fur et à mesure de la vente des

stocks restants. Six mois plus tard, dédicçant ses œuvres à Bruges, elle découvre des rééditions faites par Plon, et pleines de fautes, dans les exemplaires qu'elle avait demandés pour ses dédicaces. Elle intente immédiatement un nouveau procès à Plon et le gagne. Et c'est finalement en 1975 que les derniers feux du contentieux avec Plon s'éteindront, laissant cette maison sans une œuvre de Marguerite Yourcenar à son catalogue.

1965-1975, dix ans de conflits pendant lesquels Marguerite Yourcenar, avec combativité, entêtement et méthode, consacrera un temps non négligeable, si j'en juge par la correspondance volumineuse qui m'en reste, à annuler progressivement les droits de Plon sur son œuvre.

Ce conflit qui fut le conflit majeur entre Marguerite Yourcenar et un éditeur, n'a pas pour explication seulement le caractère entier de Marguerite Yourcenar. Il eût pu s'arrêter après la résiliation du contrat de *L'Œuvre au Noir*, même si Plon a continué à multiplier sur les œuvres qui restaient à son catalogue, erreurs ou maladroites. Mais à cette époque, conseillée par Charles Orenge, Marguerite Yourcenar qui, depuis 1968, est revenue régulièrement en Europe, est devenue un écrivain plus public, qui accepte les honneurs et concède plus aux médias.

Voyant sa destinée littéraire s'affirmer, elle pense plus à son image.

La dispersion de son œuvre entre plusieurs éditeurs lui apparaît alors discutable. Elle veut voir toute son œuvre chez Gallimard, au catalogue prestigieux, qui diffuse ses œuvres dans la renommée collection blanche, puis dans "Folio", collection bon marché, et qui pourra publier plus tard ses œuvres complètes dans la prestigieuse collection de "La Pléiade", collection sans rivale, où tout grand auteur rêve de figurer.

À cela s'ajoute, après le vide laissé par la mort de Charles Orenge, l'entente retrouvée avec Yannick Guillou, qui suit avec un soin particulier ses affaires au sein de la grande maison. La vie passe et sa destinée littéraire s'agrandit au monde. Son message devient universel à travers une vie atypique, demeurée mystérieuse. Elle réfléchit alors à l'image d'elle-même et au sort de son œuvre quand elle ne sera plus. Déjà dans une lettre d'août 1965, elle me parlait de son testament et me confiait : "les dispositions peut-être les plus importantes, à mes yeux, concernent la position future de mon œuvre littéraire".

De son vivant, elle s'était montrée avare des autorisations d'adapter ses œuvres au théâtre, à la télévision ou au cinéma. Elle avait regretté l'autorisation d'adaptation du *Coup de Grâce* estimant cette œuvre infidèle à la sienne. Elle veut que cette politique lui survive.

Les préoccupations *post mortem* sont plus fréquentes chez les écrivains illustres dépourvus d'héritier. Déjà Rousseau écrivait dans la deuxième partie de ses *Confessions*, son ultime ouvrage : "La seule chose qui m'affligeoit désormais dans l'opinion de ma mort prochaine étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance entre les mains duquel je puisse déposer mes papiers pour en faire après moi le triage"³.

Le triage entre ce qui doit être détruit et ce qui doit être conservé, est une première préoccupation qui a été résolue d'abord par la destruction, effectuée par elle, d'un très grand nombre de documents ou de correspondance et ensuite par le tri entre les écrits qui doivent pouvoir être consultés dès sa mort par le public ou les chercheurs, et ceux qui doivent rester sous scellés durant une certaine période en raison de leur caractère plus personnel.

Concernant ces derniers, elle précise que Monsieur Yvon Bernier, Professeur au Québec et vice-président de la SIEY, qui venait souvent la voir à Petite Plaisance, avec lequel elle s'était liée d'amitié, et en qui elle avait confiance, serait autorisé à "inspecter les dits papiers et documents aux seules fins de les cataloguer et de les archiver". Depuis le décès de l'écrivain, Yvon Bernier a mené à bien l'énorme travail consistant à faire un inventaire détaillé de la bibliothèque se trouvant à Petite Plaisance.

Marguerite Yourcenar décida d'entreposer les deux parties, la secrète et la publique, à la Houghton Library de Harvard, sur les conseils – semble-t-il – de son intime ami, Walter Kaiser, voisin d'été à Northeast Harbor et Professeur de littérature italienne à Harvard, qui fut l'un des traducteurs en anglais de son œuvre. Le choix et le sérieux de la Houghton Library assure aujourd'hui le respect du secret voulu, comme la communication aisée aux tiers de la partie publique de ses archives.

Entreposer n'est pas tout. Pour l'exploitation commerciale de l'œuvre écrite et publiée, Gallimard en est contractuellement chargé. Mais il reste la publication éventuelle des inédits, les autorisations d'adaptation au théâtre ou au cinéma, la poursuite des contrefaçons et autres abus. Liée par ses fidélités affectives, voulant faire confiance à des personnes au courant, estimant une collégialité souhaitable, elle s'est naturellement adressée à ceux qui de longue date avaient vécu avec elle l'histoire de la

³ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, in *Œuvres complètes*, 1959, Paris, Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", p. 569.

publication de ses livres et qui avaient enregistré de longues années durant ses réactions devant les demandes les plus diverses concernant sa personne et son œuvre. C'est ainsi que Yannick Guillou, qu'elle estimait beaucoup et qui connaissait bien son œuvre, et moi-même, qui avais connu ses difficultés avec ses éditeurs, sommes devenus par son testament ses exécuteurs littéraires.

Qu'est-ce à dire ?

La réponse est dans son long testament où, après quelques pages réservées au destin de son chien Fou Kou (toujours vivant, à Northeast Harbor), elle écrit : "Les exécuteurs littéraires auront la tâche de collecter, examiner, publier et disposer de mes œuvres littéraires dans la mesure où ils le jugeront souhaitable. Ils seront autorisés à publier tous ouvrages qu'ils jugeront dignes d'être publiés. En conformité avec le droit français, je demande que mes exécuteurs littéraires exercent les prérogatives du droit moral de l'auteur après son décès concernant notamment les inédits, le contrôle des adaptations".

Sur notre insistance elle accepta d'ajouter dans son testament certaines précisions :

J'ordonne par la présente que mes œuvres littéraires suivantes ne soient pas rééditées durant toute la durée de vie de mon copyright, à l'exception de La Nouvelle Eurydice et Pindare, qui pourront toutefois être réédités en très petits caractères à la fin du troisième volume de la collection "Pléiade", mais je suis loin d'insister sur ce point, à savoir :

La Nouvelle Eurydice,

Les deux Juvenilia: Le Jardin des chimères et Les Dieux ne sont pas morts,

La Mort conduit l'attelage,

Pindare,

Denier du rêve, première version,

Première version des pièces maintenant publiées sous la forme finale Théâtre I, Théâtre II,

Première version d'essais publiés ou non publiés, actuellement réunis ou devant être réunis en deux ouvrages de Gallimard

intitulés : Le Temps, ce grand sculpteur et La Pélerine passionnée⁴.

Depuis et tout en respectant scrupuleusement les volontés de Marguerite Yourcenar, exprimées verbalement ou par écrit, nous avons essayé de faire le moins possible obstacle aux désirs et aux initiatives de toute nature des tiers épris de son œuvre ou des multiples associations qui se consacrent à l'étude et à l'approfondissement de celle-ci et dont la première par le nombre, l'importance et le sérieux, est celle qui nous réunit ici pour entendre les rapports variés, approfondis et intéressants des plus éminents spécialistes de cette œuvre importante.

⁴ Le volume parut en 1989 sous le titre : *En pèlerin et en étranger*.